

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Millennium Challenge Account - Mali



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REFERENCE DOSSIER : N° AIR-B19-10-033

**RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR INFRASTRUCTURE
POUR LE PROJET AEROPORT DE BAMAKO**

CONSULTANT INDIVIDUEL

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT – Mali

**Financé par
LES ETATS UNIS D'AMERIQUE**

À TRAVERS

LE MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION

Juin 2010

TABLE DES MATIERES

PIECE N°1 : AVIS DE RECRUTEMENT	3
PIECE N°2 : CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS	5
PIECE N°3 : MODELE DE CONTRAT.....	10

PIECE N°1

AVIS DE RECRUTEMENT



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR INFRASTRUCTURE POUR LE PROJET AEROPORT BAMAKO-SENOU

1. **Objet :**

Le « Millénium Challenge Account » (MCA) est un fonds alloué par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, et géré par le Millénium Challenge Corporation (MCC). A travers ce fonds, le MCC travaille avec les pays éligibles, y compris le Mali, pour aider à réduire la pauvreté par la croissance économique. Le gouvernement du Mali a mis en place une unité de gestion (« MCA-Mali ») composée de spécialistes de diverses disciplines pour gérer de façon professionnelle l'exécution du programme. Des candidats hautement qualifiés en génie civil sont recherchés pour le poste d'ingénieur infrastructures. Le candidat sélectionné travaillera directement sous l'autorité du Directeur du Projet Aéroport.

2. **Calendrier d'intervention :**

Du 02 Août 2010 au 16 septembre 2012

3. **Qualifications et Expériences exigées:**

- Diplôme d'ingénieur en génie civil;
- Avoir au moins dix (10) années d'expérience dans le suivi et contrôle des travaux de Bâtiments et Infrastructures;
- Avoir une bonne connaissance du domaine des bâtiments et infrastructures au Mali et dans la conduite des chantiers y afférents. En particulier, avoir une expérience dans le suivi de chantier de bâtiments industriels ou tertiaires accueillant du public ;
- Etre disposé à servir sur chantier et à collaborer avec différents partenaires dans le cadre des grands travaux ;
- Avoir de bonnes qualifications de communication écrite et verbale en Français. Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance en informatique (Microsoft office, Internet, familiarité avec d'autres logiciels de planification, de suivi et de gestion de projets et de logiciels de calcul et de conception, etc.)

4. **Autres qualifications nécessaires:**

- Etre indépendant d'esprit dans le cadre du travail et faire preuve d'intégrité morale et professionnelle,
- Etre libre de tous conflits d'intérêt vis-à-vis du programme de MCA-Mali et MCC;
- Etre disponible pour la mission.

5. **Dossiers de candidature :**

7.1. Le dossier de candidature doit être composé :

- De la lettre de motivation
- Du Curriculum vitae
- Des Copies des diplômes
- De Trois personnes références (Contacts email, téléphonique, structure)

Le dossier doit être transmis sous pli fermé au bureau de l'Agent de Passation des Marchés de MCA-Mali / Cardno Emerging Markets, Bureau : 204, 2ème Etage de l'immeuble Complexe Administratif et Commercial ACI sis à Hamdallaye ACI 2000,

ou sous format PDF à l'adresse suivante : procurement.agent@emgmca-malipa.com,

au plus tard **le vendredi 2 juillet 2010 à 16 Heures00** précises.

7.2. Les critères détaillés de la sélection des candidats sont disponibles sur le site web de MCA-Mali, www.mcamali.org.

PIECE N°2

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS



N° Dossier : AIR B19 –10-033

CRITERES DE SELECTION

RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR INFRASTRUCTURE POUR LE PROJET AEROPORT BAMAKO-SENOU

1. Introduction :

Le Projet de Modernisation et d'Extension de l'Aéroport de Bamako-Sénou financé par le Millenium Challenge Corporation (MCC) comprend deux composantes physiques (Travaux Côté Piste et Travaux Côté Ville) et une composante institutionnelle (Renforcement Institutionnel de l'ANAC, l'ADM et la DNACPN) ; la réalisation de ce projet permettra d'atteindre les objectifs globaux qui ont prévalu à l'identification de ce projet :

- Faire de l'Aéroport de Bamako-Sénou un pôle de croissance économique
- Accroître le trafic aérien et la capacité de l'Aéroport aussi bien du point de vue des passagers que du fret
- Accroître la sécurité et la sûreté de l'Aéroport.

Les études de conception et la supervision des travaux ont été confiées suite à un Appel d'Offres International au Bureau d'Etudes TECSULT/AECOM du Canada.

Les travaux qui sont sur le point de démarrer comprennent essentiellement :

- Côté ville : Construction d'un nouveau terminal passagers de 15 000 m², aménagement des voies d'accès et des parkings automobiles, Réseaux d'adduction d'eau et d'électricité, système de gestion des déchets solides et des eaux usées, construction d'un nouveau Bâtiment d'entretien, etc...
- Côté Piste : Allongement de la piste actuelle de 500 mètres et le renforcement la piste existante longue de 2 700 m, renforcement et extension du parking avion, construction d'une voie parallèle de dégagement, renouvellement et installation des aides à la navigation et travaux de balisage.

2. Objet :

Dans la perspective de la réalisation de ces travaux sous la responsabilité de la Direction du Projet Aéroport et pour permettre en même temps un suivi régulier des autres activités, il est apparu nécessaire de renforcer l'équipe du Projet Aéroport (constituée du Directeur du Projet, d'un Directeur Technique et d'un Office Manager) par un Ingénieur de Génie civil qui sera chargé des Infrastructures.

MCA-Mali souhaite recruter pour le compte du Projet Aéroport, un Ingénieur expérimenté ayant au moins dix années d'expérience en suivi contrôle de travaux de Bâtiments et infrastructures.

3. Fonctions

- Suivre et évaluer le progrès technique pour tous les aspects de construction de génie civil, et ouvrages connexes,
- participer au dépouillement des appels d'offres et négociations de contrats en cours ou à venir dans le cadre du Projet Aéroport,
- Servir de représentant sur le terrain pour la Direction du Projet Aéroport pour l'ensemble des aspects techniques de génie civil et autres,
- Préparer des notes techniques hebdomadaires succinctes de l'état d'avancement sur le terrain des travaux pour le compte de la Direction du projet Aéroport,
- Analyser sur le terrain avec le bureau de contrôle et surveillance des travaux les problèmes techniques susceptibles d'entraver l'évolution normale des travaux pour le compte de la Direction du Projet,
- S'approprier de tous les documents techniques de proposition des travaux et d'équipements,
- Anticiper en temps opportun avec le bureau de contrôle et surveillance des travaux en faisant des propositions techniques de faisabilité pour toute difficulté d'exécution pouvant surgir sur terrain en collaboration avec le service d'appui à la gestion du Projet (AIR-A11),
- Assister à toutes les réunions de chantier et participer à toutes les réceptions de travaux et d'équipements,
- vérifier pour le Directeur du Projet Aéroport les rapports mensuels, trimestriels et des rapports techniques circonstanciels relatant l'état d'avancement des travaux, la qualité d'exécution et de coordination des travaux, les paiements effectués et ceux programmés,
- S'assurer avec le bureau de contrôle et surveillance des travaux de l'actualisation régulière des besoins trimestriels de décaissement (Cash flow), et le planning mensuel des travaux des entreprises,
- Passer en revue les notes établies suite aux vérifications des notes de calcul approuvant les plans d'exécution,
- S'assurer du respect des normes techniques et de sécurité dans la conduite des travaux,
- Vérifier les attachements et décomptes des travaux et factures de paiement des entreprises et de la mission de contrôle et surveillance des travaux,
- fournir à la Direction du Projet Aéroport tout avis/commentaire et recommandation de nature à améliorer la gestion des travaux du Projet Aéroport,
- Assurer toutes autres tâches à la demande du Directeur du Projet Aéroport.

4. Calendrier d'intervention :

Du 02 Août 2010 au 16 septembre 2012

5. Qualifications et Expériences :

- Diplôme d'ingénieur en génie civil;

- Avoir au moins dix (10) années d'expérience dans le suivi et contrôle des travaux de Bâtiments et Infrastructures;
- Avoir une bonne connaissance du domaine des bâtiments et infrastructures au Mali et dans la conduite des chantiers y afférents. En particulier, avoir une expérience dans le suivi de chantier de bâtiments industriels ou tertiaires accueillant du public ;
- Etre disposé à servir sur chantier et à collaborer avec différents partenaires dans le cadre des grands travaux ;
- Avoir de bonnes qualifications de communication écrite et verbale en Français. Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance en informatique (Microsoft office, Internet, familiarité avec d'autres logiciels de planification, de suivi et de gestion de projets et de logiciels de calcul et de conception, etc.)

6. Autres qualifications nécessaires:

- Etre indépendant d'esprit dans le cadre du travail et faire preuve d'intégrité morale et professionnelle,
- Etre libre de tous conflits d'intérêt vis-à-vis du programme de MCA-Mali et MCC;
- Etre disponible pour la mission.

7. Dossiers de candidature :

7.1. Le dossier de candidature doit être composé :

- De la lettre de motivation
- Du Curriculum vitae
- Des Copies des diplômes
- De Trois personnes références (Contacts email, téléphonique, structure)

Le dossier doit être transmis sous plis fermé au bureau de l'Agent de Passation des Marchés de MCA-Mali / Cardno Emerging Markets, Bureau : 204, 2ème Etage de l'immeuble Complexe Administratif et Commercial ACI sis à Hamdallaye ACI 2000, ou sous format PDF à l'adresse suivante : procurement.agent@emgmca-malipa.com, au plus tard le vendredi 02 juillet 2010 à 16 Heures00 précises.

7.2. Dans le cas où les candidatures sont communiquées par enveloppes, les dossiers doivent être envoyés dans une enveloppe format A4 portant la référence « **AIR B19-10-033-Recrutement d'un Ingénieur Infrastructure pour le projet Aéroport de Bamako-Sénou** » à l'adresse et à la date indiquée ci-dessus.

7.3. Les candidatures envoyées par fax ne seront pas acceptées.

7.4. Les Termes de Références (TDR) sont disponibles sur le site web de MCA-Mali, www.mcamali.org

8. Critères et sous critères de présélection des candidats :

A partir des dossiers reçus, une présélection des candidats sera faite sur la base des critères et des sous critères ci-dessus :

Critères		Points Totaux
G	Gestion	40
T	Technique	60
Total		100

Sous-critères : Gestion		
G1	Expérience de gestion des grands travaux de bâtiments et d'infrastructures financés par les bailleurs de fonds ; Connaissance des procédures FIDIC dans la gestion des grands travaux de Génie civil ;	15
G2	Aptitude à communiquer efficacement avec tous les interlocuteurs appropriés (à l'oral, à l'écrit, comptes rendus) ; Expérience dans la gestion des rapports/livrables de consultants, d'outils de gestion de contrats (plan de travail, cash flow, demandes de décaissement)	15
G3	Aptitude à gérer les aspects financiers des travaux (attachements, avances, décomptes, cautions, etc...)	10
Sous-total Gestion		40

Sous-critères : Technique		
T1	Connaissance des acteurs et de leurs rôles respectifs dans un projet complexe de réalisation de grands bâtiments et d'infrastructures : Maître d'ouvrage, Ingénieur, Bureau d'étude contrôle assurance, bailleur de fonds, etc...	15
T2	Compréhension du mode de fonctionnement d'un chantier (documents de travail, fréquence des réunions, hiérarchie, audit des prestataires du bureau de contrôle des travaux, etc.)	15
T3	Connaissances de l'importance des notes de calcul, des essais, des plans d'exécution, assurance qualité, gestion des risques, etc...)	15
T4	Connaissance des procédures et documents de clôture d'un chantier (réception, décompte final, retenue de garantie, plans de recollement, etc...)	15
Sous-total Technique		60

9. **Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien. Aucune question et/ou appel téléphonique des postulants ne sera accepté avant la présélection.**

PIECE N°3

MODELE DE CONTRAT

MODELE DE CONTRAT DE SERVICE

Le présent contrat est conclu le Entre MCA-Mali représenté par le Directeur Général du Millennium Challenge Account – Mali (MCA-Mali) désigné comme « L'Employeur » dont l'adresse est : Avenue du Mali, Complexe Administratif et Commercial 3^{ème} Etage, ACI 2000 et Monsieur/Madame..... désigné comme « Le Contractant » dont l'adresse est :, Bamako.

Le présent contrat de service est soumis aux dispositions applicables au Compact ou Accord de Don conclu le 13 novembre 2006 à Washington D.C. entre les Etats – Unis d'Amérique représenté par le Millennium Challenge Corporation (MCC) et le Gouvernement de la République du Mali.

1. Durée du contrat

Ce contrat prendra effet le **02 Aout 2010** et expirera le **16 septembre 2012**.

2. Mandat

Le Contractant approuve le mandat tel qu'exposé dans l'Annexe « A » (Termes de Références) qui est partie intégrante du présent contrat.

3. Statut, Droit et Obligations du Contractant

Le contractant est soumis aux Règles et Règlements du personnel de MCA-Mali. Les droits et obligations du contractant sont strictement limités aux termes et conditions du présent contrat.

En conséquence, le contractant n'a droit à aucun avantage, paiement, subvention, compensation ou pension de la part de la Direction du MCA-Mali, à l'exception de ceux expressément fournis en vertu du présent contrat. Le Contractant déclare ne pas avoir posé des actes qui pourraient entraîner la résiliation ou la suspension de l'Accord en vertu de la section 13 (i) (ii). (iii) ou (iv) de cet accord et s'oblige à ne pas s'engager dans de telles activités.

4. Rémunération

Aux fins de la pleine rétribution des services fournis par le Contractant en vertu des termes de ce contrat, l'Employeur paiera le montant de (**.....**) **Francs CFA TTC (par mois)**. Les paiements seront effectués dans le compte bancaire suivant :, **Numéro de compte :**

Aucune autre rémunération, avantage, compensation ou subvention ne sera payée en vertu du présent contrat.

Les indemnités journalières de subsistance pour les voyages officiels seront payées par l'employeur au Contractant sur la base du taux en vigueur au sein du MCA.

5. Régime d'imposition

Le Contractant est soumis aux règles d'imposition à l'impôt sur les revenus applicables en République du Mali.

6. Assurance

Dans l'éventualité d'une invalidité ou d'un décès survenant pendant la période de service et pouvant être attribuables à l'accompagnement des services fournis en vertu des termes du présent contrat, le Contractant est couvert par l'intermédiaire d'une police d'assurance qu'il aura souscrit lui-même. Il n'aura droit qu'aux compensations stipulées dans la dite police.

7. Résiliation

L'une ou l'autre des parties peut résilier le présent contrat à tout moment en donnant à l'autre partie un préavis écrit de **15 jours** avant la date de résiliation. A l'exception de toute disposition du présent contrat qui demeure expressément contraignante pour l'une ou l'autre partie après l'expiration du contrat, toutes les obligations du contrat prendront fin après sa résiliation. Le Contractant n'aura droit qu'à une compensation raisonnable, équivalente à une semaine de salaire pour chaque mois du contrat non effectué restant après la date de résiliation, sauf si une telle résiliation est le fait d'une conduite impropre du Contractant ou résulte d'une violation d'un terme quelconque du présent contrat auquel cas le Contractant n'aura droit ni à une période de préavis, ni à aucune autre compensation.

8. Désignation d'un bénéficiaire

Le Contractant a désigné, comme son bénéficiaire pour toutes les sommes en suspens mises au crédit du Contractant en vertu du présent contrat en cas de décès du Contractant, de sorte que de tels montants puissent être légalement remis à cette personne en vertu des lois du pays.

9. Devoir de réserve

Pendant la durée du présent contrat et les deux années suivant son expiration, le contractant ne divulgue aucune information exclusive ou confidentielle concernant les services, le présent contrat, les affaires ou les activités de la Direction du MCA-Mali sans avoir au préalable obtenu l'autorisation écrite de celle-ci.

10. Droit de titre

Le droit de titre, droits de reproduction et tous autres droits de quelque nature que ce soit attachés à tout document en vertu des dispositions du présent contrat sont la propriété exclusive de l'Employeur.

11. Informations non publiées

Le Contractant ne communiquera aux personnes, Gouvernements ou autre entité externe à l'Employeur aucune information non publiée portée à la connaissance du Contractant du fait de l'accomplissement de ces devoirs en vertu du présent contrat, sauf si exigé par la mission ou sur autorisation de l'Employeur. Cette disposition survivra à l'expiration ou à la résiliation du présent contrat.

12. Divulqation

Le Contractant divulguera au Directeur Général du MCA-Mali toute affaire ou emploi professionnel ou activité dans lequel il peut avoir été engagé avant ou à tout moment au cours du présent contrat. Ces activités ne sauraient être incompatibles avec la fourniture des services demandés dans le présent contrat ni représenter un conflit d'intérêt réel ou apparent.

13. Normes de conduite

Le Contractant se conduira à tout moment en veillant à respecter pleinement les fins et principes de l'Employeur, d'une manière qui serve sa relation avec le MCA-Mali en vertu du présent contrat. Le Contractant ne saurait s'engager dans aucune activité incompatible avec ces fins et principes ou l'acquittement de ses devoirs envers le Gouvernement.

Il évitera toute action, et en particulier toute sorte de déclaration publique, susceptible de porter atteinte à cette relation ou à l'intégralité, l'indépendance et l'impartialité qui sont requises par cette relation. S'il ne lui est pas demandé d'abandonner ses sentiments nationaux ou ses réserves et le tact requis du fait de sa relation avec l'Employeur et le Gouvernement.

Le Contractant ne peut pas utiliser les biens, équipements et actifs de l'institution à des fins personnelles, sauf une utilisation insignifiante tolérée de certains biens et équipements, conformément aux directives et procédures prescrites par l'Employeur.

Le Contractant n'acceptera aucune faveur, cadeau ou rémunération d'une quelconque source externe de l'Employeur sans obtenir au préalable l'approbation du Directeur.

En outre :

Le Contractant déclare et reconnaît qu'à la date de prise d'effet, aucun paiement n'a été reçu et ne sera reçu par aucun responsable de l'organisme Employeur ou par tout autre autorité gouvernementale en lien avec l'emploi qu'il a obtenu, et qu'aucun paiement n'a été effectué par le Contractant au profit d'une quelconque tierce personne en lien avec le Contrat de Service, et ce, violation d'une loi quelconque en vigueur en République du Mali ou au mépris des politiques et procédures telles qu'elles ont été établies et modifiées de temps en temps par l'Employeur en matière d'éthique et de conflits d'intérêts.

Le Contractant déclare et reconnaît qu'aucun paiement n'a été fait et ne sera reçu par l'Employeur en lien avec l'exécution des tâches qui lui ont été assignées aux termes du Contrat de Service.

Le Contractant consent à ne pas participer à la sélection, à l'octroi ou à la gestion d'un contrat, d'une subvention ou de tout avantage ou transaction financés entièrement ou partiellement sur les fonds MCC, dans lesquels (i) le Contractant, des membres de sa famille ou de sa concession, ou ses partenaires commerciaux, ou des organisations dont il a le contrôle ou dans lesquelles il est impliqué de manière substantielle, ont eu un intérêt financier ou avec lesquels (ii) le Contractant ait, au préalable révélé par écrit à l'Employeur le conflit d'intérêts et, suite à une telle divulgation, l'Employeur a exprimé par écrit son accord que le contractant continue malgré nonobstant un tel conflit et promptement et suspendre sa participation.

Le Contractant reconnaît qu'il ne doit pas (et doit plutôt, en tant que le Contractant, s'assurer que personne d'autre, fût-elle personne physique ou morale impliquée dans la sélection, l'octroi, la gestion ou la mise en œuvre de tout contrat, subvention ou autres avantages ou transaction financée entièrement ou partiellement sur financement MCC), (iii) solliciter, accepter ou offrir à une tierce personne ou encore rechercher ou recevoir directement ou indirectement des promesses pour lui même ou pour le compte d'une autre personne ou entité un quelconque cadeau, libéralité, faveur ou avantage autre que des objets de valeur négligeable et ce, conformément à la politique et les procédures édictées par l'Employeur en matière de conflits d'intérêt ou (iv) s'engager dans des activités constitutives de conflit d'intérêt ou qui apparaissent comme tel.

14. Relations entre les parties ; le droit de MCC

Le Contractant reconnaît que MCC, pris individuellement ou conjointement avec une autre entité, n'est pas son Employeur. Le Contractant déclare avoir compris que l'exécution de ses tâches résulte des instructions reçues de son Employeur et non de MCC.

MCC est une entreprise américaine, agissant pour le compte du Gouvernement des Etats-Unis dans la mise en Œuvre de l'Accord. A ce titre, MCC n'assume aucune responsabilité en raison du contrat de service, et jouit d'une immunité contre toute action ou procédure judiciaire résultant de l'exécution du contrat de service. Pour toutes questions découlant du contrat de service ou y afférant, MCC n'est pas soumis à la juridiction des tribunaux ou à la juridiction d'un quelconque organe.

15. Droit applicable et langue du contrat

Le contrat est soumis au droit applicable au Mali et la langue du contrat est le Français.

16. Règlement des différends

Toute réclamation ou différend lié à l'exécution du présent contrat qui ne peut être réglé à l'amiable sera soumis à l'arbitrage / conciliation conformément au droit du Mali

Fait en trois (03) exemplaires originaux.

Bamako le 2010

Lu et approuvé :

Lu et approuvé

Pour MCA-Mali

Le Contractant

**Mme Néné TRAORE
Le Directeur Général**

.....

ANNEXE A : TERMES DE REFERENCE

Intitulé du Poste : Ingénieur Infrastructure pour le projet Aéroport

4. Introduction :

Le Projet de Modernisation et d'Extension de l'Aéroport de Bamako-Sénou financé par le Millennium Challenge Corporation (MCC) comprend deux composantes physiques (Travaux Côté Piste et Travaux Côté Ville) et une composante institutionnelle (Renforcement Institutionnel de l'ANAC, l'ADM et la DNACPN) ; la réalisation de ce projet permettra d'atteindre les objectifs globaux qui ont prévalu à l'identification de ce projet :

- Faire de l'Aéroport de Bamako-Sénou un pôle de croissance économique
- Accroître le trafic aérien et la capacité de l'Aéroport aussi bien du point de vue des passagers que du fret
- Accroître la sécurité et la sûreté de l'Aéroport.

Les études de conception et la supervision des travaux ont été confiées suite à un Appel d'Offres International au Bureau d'Etudes TECSULT/AECOM du Canada.

Les travaux qui sont sur le point de démarrer comprennent essentiellement :

- Côté ville : Construction d'un nouveau terminal passagers de 15 000 m², aménagement des voies d'accès et des parkings automobiles, Réseaux d'adduction d'eau et d'électricité, système de gestion des déchets solides et des eaux usées, construction d'un nouveau Bâtiment d'entretien, etc...
- Côté Piste : Allongement de la piste actuelle de 500 mètres et le renforcement la piste existante longue de 2 700 m, renforcement et extension du parking avion, construction d'une voie parallèle de dégagement, renouvellement et installation des aides à la navigation et travaux de balisage.

5. Objet :

Dans la perspective de la réalisation de ces travaux sous la responsabilité de la Direction du Projet Aéroport et pour permettre en même temps un suivi régulier des autres activités, il est apparu nécessaire de renforcer l'équipe du Projet Aéroport (constituée du Directeur du Projet, d'un Directeur Technique et d'un Office Manager) par un Ingénieur de Génie civil qui sera chargé des Infrastructures.

MCA-Mali souhaite recruter pour le compte du Projet Aéroport, un Ingénieur expérimenté ayant au moins dix années d'expérience en suivi contrôle de travaux de Bâtiments et infrastructures.

6. Fonctions

- Suivre et évaluer le progrès technique pour tous les aspects de construction de génie civil, et ouvrages connexes,
- participer au dépouillement des appels d'offres et négociations de contrats en cours ou à venir dans le cadre du Projet Aéroport,

- Servir de représentant sur le terrain pour la Direction du Projet Aéroport pour l'ensemble des aspects techniques de génie civil et autres,
- Préparer des notes techniques hebdomadaires succinctes de l'état d'avancement sur le terrain des travaux pour le compte de la Direction du projet Aéroport,
- Analyser sur le terrain avec le bureau de contrôle et surveillance des travaux les problèmes techniques susceptibles d'entraver l'évolution normale des travaux pour le compte de la Direction du Projet,
- S'approprier de tous les documents techniques de proposition des travaux et d'équipements,
- Anticiper en temps opportun avec le bureau de contrôle et surveillance des travaux en faisant des propositions techniques de faisabilité pour toute difficulté d'exécution pouvant surgir sur terrain en collaboration avec le service d'appui à la gestion du Projet (AIR-A11),
- Assister à toutes les réunions de chantier et participer à toutes les réceptions de travaux et d'équipements,
- vérifier pour le Directeur du Projet Aéroport les rapports mensuels, trimestriels et des rapports techniques circonstanciels relatant l'état d'avancement des travaux, la qualité d'exécution et de coordination des travaux, les paiements effectués et ceux programmés,
- S'assurer avec le bureau de contrôle et surveillance des travaux de l'actualisation régulière des besoins trimestriels de décaissement (Cash flow), et le planning mensuel des travaux des entreprises,
- Passer en revue les notes établies suite aux vérifications des notes de calcul approuvant les plans d'exécution,
- S'assurer du respect des normes techniques et de sécurité dans la conduite des travaux,
- Vérifier les attachements et décomptes des travaux et factures de paiement des entreprises et de la mission de contrôle et surveillance des travaux,
- fournir à la Direction du Projet Aéroport tout avis/commentaire et recommandation de nature à améliorer la gestion des travaux du Projet Aéroport,
- Assurer toutes autres tâches à la demande du Directeur du Projet Aéroport.

10. Calendrier d'intervention :

Du 02 Août 2010 au 16 septembre 2012

11. Qualifications et Expériences exigées:

- Diplôme d'ingénieur en génie civil;
- Avoir au moins dix (10) années d'expérience dans le suivi et contrôle des travaux de Bâtiments et Infrastructures;
- Avoir une bonne connaissance du domaine des bâtiments et infrastructures au Mali et dans la conduite des chantiers y afférents. En particulier, avoir une expérience dans le suivi de chantier de bâtiments industriels ou tertiaires accueillant du public ;
- Etre disposé à servir sur chantier et à collaborer avec différents partenaires dans le cadre des grands travaux ;

- Avoir de bonnes qualifications de communication écrite et verbale en Français. La maîtrise de l'anglais serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance en informatique (Microsoft office, Internet, familiarité avec d'autres logiciels de planification, de suivi et de gestion de projets et de logiciels de calcul et de conception, etc.)

12. Autres qualifications nécessaires:

- Etre indépendant d'esprit dans le cadre du travail et faire preuve d'intégrité morale et professionnelle,
- Etre libre de tous conflits d'intérêt vis-à-vis du programme de MCA-Mali et MCC;
- Etre disponible pour la mission.